

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Diplôme d'État – Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétariat pédagogique : Christelle Chartier
05 49 37 78 40

eje@irts-pc.eu

Apprentissage

CFA Sanitaire et Social Poitou-Charentes
05 49 79 53 33 ou 05 49 79 52 52

contact@cfa-sanitaire-social.org

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE

vae@irts-pc.eu



Cette formation est organisée en partenariat avec l'Université de Poitiers et permet une reconnaissance du grade de licence.



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap : Tatiana ROUAN

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

INFORMATIONS

www.irts-nouvelle-aquitaine.org

Professionnel de la petite enfance, l'Éducateur ou Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE) se définit par trois dimensions principales :

- Instauration de la relation et accompagnement du jeune enfant en coopération avec sa famille et dans son environnement social
- Elaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et pédagogique en direction du jeune enfant en coopération avec sa famille
- Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle
- Elaboration de l'action éducative en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires
- Contribution à la compréhension et à l'évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance

Le métier d'EJE connaît une évolution constante qui lui permet de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur famille en s'inscrivant dans le cadre d'une dynamique d'équipe pluridisciplinaire et dans les champs professionnels connexes que sont le travail social et la Petite Enfance.

Les aptitudes relationnelles

- Pédagogie
- Sens de l'observation
- Travail en équipe
- Force de proposition
- Qualité d'écriture

Lieux d'exercices

Le métier d'éducateur de jeunes enfants s'exerce dans des structures d'accueil dites classiques telles que les multi-accueils, les relais assistants maternels, les lieux d'accueil enfants-parents, les micro-crèches, les crèches familiales, et dans des structures dites spécialisées telles que les services pédiatrie des hôpitaux, les pouponnières, les CAMSP, les services de pédopsychiatrie, les SESSAD, les IME, la PMI, les MECS...

Possibilités d'évolution de carrière

L'éducateur de jeunes enfants peut prendre la responsabilité d'une structure d'accueil classique (décret du 31 août 2021).

Depuis la réforme du diplôme du 22/08/18, l'Éducateur de Jeunes Enfants peut prétendre à accéder à un master après l'obtention de son Diplôme d'État ou poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, CAFERUIS ;
- Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale, DEIS ;
- Le Certificat d'Aptitude aux fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale, CAFDES.

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Diplôme d'État – Niveau 6 (Bac + 3)

Pour les : étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis ou VAE



La formation

Durée de la formation : 3 600 h

- 1 500 h de formation théorique
- 2 100 h de formation pratique (60 semaines de stage)

Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les quatre domaines de formation suivants :

- DF 1 : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille (500 h)
- DF 2 : Action éducative en direction du jeune enfant (500 h)
- DF 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle (250 h)
- DF 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 h)

Approche pédagogique

Formation basée sur l'alternance intégrative, une pédagogie de la responsabilisation et de l'engagement individuel et collectif, et une personnalisation des parcours.

Lieu de formation

Poitiers.

Les stages se font sur **l'ensemble** des départements suivants : Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente Maritime.

Durée

3 ans

Allègements et dispenses

Les candidats titulaires du diplôme d'État de niveau 6 d'Assistant de Service Social, de Conseiller en Économie Sociale Familiale, d'Éducateur Spécialisé ou d'Éducateur Technique Spécialisé, sont dispensés des domaines de formation 3 et 4 et des épreuves de certification correspondantes.

Après une étude du positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle, les candidats pourront prétendre à un allègement de formation dans la limite d'1/3 de la durée de la formation.

La certification

2 épreuves par domaine de formation.

DF1 – Accueil et Accompagnement du jeune enfant et de sa famille

- 1^{ère} épreuve : Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective
- 2^{ème} épreuve : Mémoire de pratique professionnelle

DF 2 – Action éducative en direction du jeune enfant

- 1^{ère} épreuve : Dossier d'actions éducatives
- 2^{ème} épreuve : Démarche de santé et de prévention

DF 3 – Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle

- 1^{ère} épreuve : Élaboration d'une communication professionnelle
- 2^{ème} épreuve : Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles

DF 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

- 1^{ère} épreuve : Dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale
- 2^{ème} épreuve : Contrôle de connaissances

Chaque domaine doit être validé (note moyenne d'au moins 10/20) pour l'obtention du DE.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

Les candidats doivent soit

- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au moins au niveau 4 du RNCP ;
- bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels en application de l'article L. 613-5 du Code de l'Éducation.

Dans tous les cas, les candidats devront candidater auprès de l'IRTS via le processus d'inscription suivant.

Pour les étudiants, apprentis ou demandeurs d'emploi (formation initiale) :

1^{ère} étape : pré-inscription sur Parcoursup

Site : www.parcoursup.fr

2^{ème} étape : Épreuve orale d'admission

Durée : 30 minutes

Échange avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel.

Pour les salariés ou bénéficiaires d'un financement par un OPCO (formation continue) :

1^{ère} étape : inscription sur notre site internet

Site : www.irts-nouvelle-aquitaine.org

2^{ème} étape : épreuve orale d'admission

Durée : 30 minutes

Échange avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel.

